

# LE BULLETIN DE RUSTREL



Photo : Pierre Tartanson

« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »

Michel EYQUEM de MONTAIGNE —Essais

Arrivée du Canal de Provence : premiers coups de pelles

## Le mot du maire

Pierre TARTANSON

*Chers amis Rustréliens,*

Que retenir d'important pour notre village depuis mon éditorial du dernier bulletin ?

D'abord que, contre toute attente, nos arguments ont été entendus et que les trois classes de notre école sont maintenues pour 2017-2018 ! Le fait que nous soyons une commune rurale, relativement isolée et excentrée dans le département et le canton, et que notre école ait beaucoup souffert des péripéties récentes que vous connaissez,

a semble-t-il favorablement influencé la décision de l'Académie. Rien n'est cependant gagné pour les années suivantes. Il nous faudra tout faire pour encourager la venue de familles avec de jeunes enfants, que l'ensemble des petits Rustréliens soient scolarisés sur place et, pour cela, que notre établissement retrouve une certaine sérénité.

« ...nos arguments ont été entendus et les trois classes de notre école sont maintenues pour 2017-2018 ! »

Au niveau du lotissement «Petachéu», une parcelle sur les 6 n'est pas encore définitivement retenue mais 2 sont vendues, ce qui permet déjà de rembourser largement la viabilisation, et de contribuer au redressement des finances communales qui se poursuit. Tout n'est cependant pas rose sur le plan budgétaire. Les difficultés de l'Etat, du département et de la communauté de communes ont des répercussions de plus en plus sensibles sur notre commune (comme sur nos voisines). Les dotations qui nous permettent de subsister continuent à diminuer, nos contributions aux fonds de péréquation augmentent (reversement au profit de communes moins riches), les obligations de tous ordres auxquelles nous sommes soumis sont de plus en plus nombreuses et coûteuses (sécurisation des lieux publics, normes handicapés, normes incendie).

Pour vous donner un ordre de grandeur, la diminution annuelle de nos subventions depuis les 3 dernières années correspond, en euros, à la moitié du remboursement annuel du capital de notre dette (les emprunts) !

L'avenir apparait précaire et les investissements

la suite en page 11

## la vie des associations

### vivre en harmonie à Rustrel

#### Aïoli

Dimanche 2 avril, l'association VHR, dans le cadre de ses activités, nous a tous rassemblés autour d'un délicieux aïoli à la salle des fêtes du village. Plus de 70 personnes avaient répondu « présent » aux organisatrices de VHR, pour partager ce moment festif et convivial. L'ambiance fut à la hauteur de la qualité du repas ainsi que les nombreux témoignages de satisfaction nous l'ont confirmé.

Nous nous sommes tous régalés et nous remercions vivement celles et ceux qui se donnent tant de mal pour préparer, cuisiner et servir aussi bien tous les convives.

*Michelle et Philippe*



#### Voyage à Tarascon

Jeudi 6 avril, nous étions une vingtaine de tous âges, réunis pour le premier voyage de l'année de l'association. Le but en était le château de Tarascon.

Du château fort, il en reste l'essentiel, et la visite, après les communs, nous a enchantés, mais aussi épuisés car il y a quatre étages (de l'époque) de belles salles, des cheminées monumentales et au sommet, une terrasse (fort exposée au mistral) qui nous a donné des aperçus fantastiques sur le Rhône et Beaucaire en face.

Tous ces étages ne communiquant que par de très vieux escaliers en colimaçon qui nous découvraient des secrets à chaque détour.

Puis ce fut une sympathique et délicieuse pause repas au domaine des milords avant de continuer par la découverte de l'abbaye de saint Michel de Frigolet. Le père Dominique nous a patiemment expliqué l'histoire de ce lieu dont le souvenir était si cher à Frédéric Mistral qui y fut scolarisé.

Saoulés de vent, de beauté, de gourmandises, heureux, nous avons retrouvé notre village vers 20 heures. Merci aux responsables de VHR.



*Michelle*

# la vie des associations (suite)

## les amis du patrimoine de Rustrel

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association s'est tenue le samedi 1<sup>er</sup> avril 2017, à 14h30, dans la salle du conseil. Roger Fenouil a remercié les présents et transmis les excuses de ceux qui, n'étant pas en mesure d'y assister, ont envoyé leur cotisation et leur pouvoir (33 adhérents étaient présents ou représentés). Les rapports, moral et financier, le débat d'orientation et le budget prévisionnel étaient illustrés des diaporamas de Daniel Davalle.

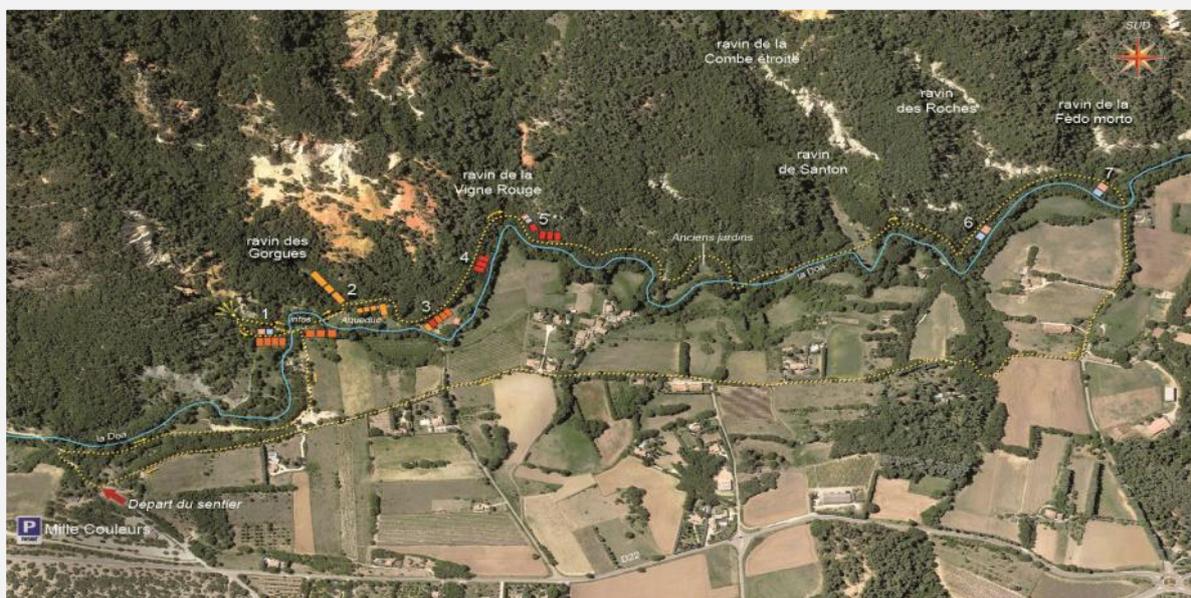
### Les réalisations 2016 :

- les photos aériennes prises par un drone, sous un angle de vue choisi par Guy Keller (photo page suivante, en fin d'article) ;
- l'achèvement du sentier de l'Oppidum ;
- le livret « Rustrel d'hier à aujourd'hui », (*un succès puisque Daniel a reçu à ce jour 51 dons qui ont entièrement couvert les frais d'impression des 1000 exemplaires*) ;
- le dépliant du Moulin à Huile joint au présent bulletin (*établi par Daniel et Roger, il a été traduit en Anglais par Shelagh et Michaël Timperley, en Allemand par Michaël Snurawa et comporte un paragraphe consacré au « Moulin à huile du Colorado Provençal », inauguré le 5 novembre 2016*) ;
- la réédition des dépliants des sentiers et le remplacement de 4 photos panoramiques des tables de lecture du paysage.

Ces réalisations sont le fruit de 500 heures de travail des bénévoles, tant sur le terrain que devant l'ordinateur auxquelles il convient d'ajouter celles réalisées par les membres des autres associations rustréliennes pour les JEP 2016.

### Les projets 2017 :

- le transport de la fontaine du château sur la calade, place du château (*sa mise en eau reste à préciser*) ;
- l'achèvement du balisage du sentier de l'Oppidum ;
- l'entretien des sentiers de la montagne et le remplacement des photos panoramiques des tables de lecture du paysage ;
- l'entretien du débroussaillage au chantier de Couloubrier et le désensablement du cabanon de la pompe ;
- le carrelage de la Chapelle de Notre-Dame des Anges (*dans le cadre des ateliers de l'association COMPPAS David Challier propose de fabriquer les 7 et 8 août des carreaux identiques à ceux de 1850*) et l'enduit à la chaux de l'abside (*la chaux du nouvel enduit sera fabriquée par l'association COMPPAS à partir de pierres de Rustrel*). Elle sera teinte en bleu par un colorant naturel de l'association du « Jardin conservatoire des plantes tinctoriales » de Lauris. Philippe Escoffier propose d'étendre le bleu *a fresca* sur l'enduit ;
- l'aménagement du terrain communal de Cornet (*parking de délestage pour l'ACR, planté d'oliviers*) ;
- avec l'ACR, le Sentier des Chantiers qui, de Couloubrier à Istrane, longera la Doa, sur l'emplacement réservé au PLU et emprunté par la Rustrélienne ;



Le sentier des Chantiers

## la vie des associations (suite)

### les amis du patrimoine de Rustrel (suite)

- et, avec les associations et organismes rustréliens, les J. E. P. qui se dérouleront les 16 et 17 septembre.

#### Les finances :

- En **2016**, les dépenses : **3319,58 €** (*éditions : 2759,05, frais administratifs : 278,78, assurance : 157,94, fournitures : 123,81*) ont été couvertes par les recettes : **3612,75 €** (*subvention/partenariat : 1500, cotisations : 940, dons pour les livrets « Rustrel d'hier à aujourd'hui » : 1120, divers 52,75*).
- Pour **2017**, nous disposons donc, avec le livret A, de **5 889,73 €**, auxquels viendront s'ajouter les cotisations 2017.
- Les APRS sont désormais reconnus « Association d'intérêt général » et peuvent officiellement délivrer des reçus fiscaux permettant aux associés de bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de leurs dons ou cotisations.

#### Elections au Conseil d'Administration

- Geneviève Gautier et Jean-Marie Scaramuccia, renouvelables, ont manifesté le désir de se représenter, Manuel Raimant avait déposé sa candidature. Ils ont été élus à l'unanimité.
- Aussitôt réuni, le nouveau CA a reconduit le bureau sortant et prévu, pour courant mai, sa prochaine réunion.

*Le bureau des APRS le 15.04.2017*



*Prise de vue par drone*

## ASCOR

*Association du Site Classé des Ocre de Rustrel*

**En 2016**, notre Assemblée Générale s'est tenue le 4 juin

Faute de *grain à moudre*, nous avons dû attendre le jour de l'inauguration des premiers aménagements (*Fiches Actions F33 et F41 de l'OGS*) réalisés dans « le Sahara » par l'ACR et la commune de Rustrel. Ces aménagements concernaient seulement *l'ouverture du paysage et la réorganisation des trois sentiers de l'ACR*, mais j'avais, à cette occasion, rencontré Mme la Sous-Préfète, les élus ainsi que les chargés de mission du PNRL, Patrick Cohen, et de la CCPAL, David Leglinel.

- Tous m'avaient assuré que la CCPAL serait bientôt chargée de la coordination de l' « Opération Grand Site », les communes restant maîtresses des réalisations de terrain.
- L'après midi, David Leglinel était venu confirmer cet engagement devant notre AG. Il avait informé les associés présents qu'il était prêt à recevoir ceux qui avaient des questions ou des informations à lui communiquer.
- Nous avons enregistré les plaintes de certains riverains concernant les stationnements le long de la D22 et du Bd. du Colorado et les craintes d'autres sur l'augmentation de la fréquentation touristique.

# la vie des associations (suite)

## ASCOR (suite)

-----

En 2017, elle s'est tenue le 8 avril, en mairie comme il se doit, et l'ordre du jour en était copieux !

**David Leglinel**, désormais coordonnateur, nous a présenté en détail :

**la démarche OGS :**

- L'objectif est de faire des grands sites des lieux d'excellence conjuguant harmonieusement la préservation de l'environnement, du patrimoine et des paysages avec l'accueil de visiteurs chaque jour plus nombreux.
- Afin d'anticiper et de prévenir les problèmes posés par leur fréquentation, les grands sites demandent une gestion active et à long terme menée par du personnel présent sur le terrain. Les responsables doivent conduire leur action en concertation avec leurs habitants, les acteurs et les usagers car ils participent eux aussi à la protection des lieux.
- et la manifestation promotionnelle « Objectif OGS » des 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Elle a pour but l'information des visiteurs bien sûr, mais aussi et surtout des habitants du site classé, sur les tenants et les aboutissants du label « *Grand Site de France* ».

Sont prévus des conférences, des tables-rondes, des expositions balades découverte du massif des ocres, des randonnées, des visites de sites ocriers et un marché des producteurs de la CCPAL.

**M le Maire** présente ensuite les travaux prévus pour l'amélioration de la sécurité routière aux abords de l'entrée du parking des Mille Couleurs.

- Empêcher le stationnement sauvage sur les bas cotés de la D22 à proximité du carrefour avec le CV3 par un fossé pluvial au Nord et un trottoir au Sud sur 40 m ;
- Améliorer la visibilité CV3/D22 par la reprise des niveaux des chaussées et le repositionnement des panneaux de signalisation.

**Claire Monge**, présidente de l'ACR signale que deux fiches action sont en cours de réalisation :

- F 35 : Mesure des risques : Recherche d'une sécurisation du circuit de Barriès.
- F 36 : Amélioration de l'accueil à la halte des Mille Couleurs : La nouvelle billetterie, sera déplacée vers l'Est dans le parking des Mille Couleurs, permettant aux véhicules en attente de ne pas rester sur la D22.

Pour terminer, **Roger Fenouil**, président, revient sur la manifestation « Objectif Grand Site ». Il signale que depuis le 10 février, l'ASCOR mais aussi l'ACR et les Amis du Patrimoine de Rustrel et de sa Sauvegarde, participent activement, avec la mairie de Rustrel, à l'élaboration de la manifestation « Objectif OGS ». Sont déjà prévus sur Rustrel, le samedi et le dimanche :

- 10h -12h / 14h-17h : La visite libre de l'écomusée du moulin à huile
- 14h -15h : Une conférence publique et gratuite dans la salle du conseil : « Les ocres de Rustrel, leur formation et leur exploitation industrielle ».
- 15h 30 -17h : Deux visites guidées : « Les Gorgues et le Sahara », « Le Sentier des Chantiers ». Auparavant, au mois de juin, les propriétaires des fonds concernés par le tracé du sentier seront invités, par courrier municipal, à une reconnaissance sur le terrain guidée par l'ACR et les APRS.
- Horaire à déterminer et le dimanche seulement : Christine Balme, géologue du PNRL guidera une balade-découverte, de Flaqueirol à l'usine de fer, avec un passage par le chantier de Barriès où Daniel Woïrgard et David Challier seront en train de « tirer l'ocre du bassin ».

Voici un programme ambitieux, mais qui peut s'étoffer. Si vous avez des projets d'animation, d'exposition etc., n'hésitez pas à nous en faire part. Avec ses 774 ha classés, Rustrel ne représente-t-il pas 32% du site ?

Roger Fenouil le 16.04.2017

# la vie des associations (suite)

## les A.C.R.O.S.

### Soirée provençale au château de Rustrel

Bernard SORBIER nous a fait le plaisir de venir à Rustrel, nous animer une soirée de partage entre «lis escolans» du cours de provençal de Rustrel et ceux de Sault.

Lors d'une soirée organisée par les A.C.R.O.S. cet ancien berger, puis viticulteur, actuellement journaliste au quotidien « La Provence » et chroniqueur sur France Bleu Vaucluse, est sorti du poste pour venir nous enchanter par ses talents d'auteur et comédien.

Après un cours de provençal, entrecoupé de chansons, Bernard SORBIER, avec l'accent des mots de chez nous, nous a raconté des histoires en provençal, un peu pour ne pas oublier nos racines.

Ce bricoleur des mots nous a interprété ses chansons courtes sur la vie dans les vignes, l'amour de la terre, les femmes, le vin, les plaisirs simples de la vie...en liant humour et poésie dans ses «racontades» et ses expressions en provençal.

Il est le chansonnier en appellation contrôlée lorsqu'il met ses mots dans son vin, un amoureux de la terre lorsqu'il chante le terroir avec des chènes qui donneront peut-être des truffes. Il a su nous émouvoir en prenant la place d'un enfant à côté d'un vieillard qui possède la mémoire de la terre, et nous faire rire lorsqu'il est en admiration devant une fille inaccessible.

Ce poète-paysan, qui aime partager sa passion des mots avec son public, dit de lui avec modestie « je ne suis pas un chanteur des rues, seulement un chanteur des champs ».

A l'entracte, nous avons partagé un convivial et copieux apéritif dinatoire, puis, autour de l'artiste nous avons terminé cette agréable soirée provençale appréciée de tous.



Sandrine MORA



## Ollave

*jardin de Martina et Jean de Breyne Kramer:*

Rue du moulin à vent, **les Rencontres lectures de poésie dans le jardin** auront lieu les 23 juin, 11 août et 1er septembre. Elles sont publiques, adressées à toutes et à tous, et auront lieu de 19h à 20h30.

Le 23 juin, *un auteur et son éditeur*: Comment adresse-t-on un manuscrit à un éditeur, pourquoi un éditeur publie le texte de cet auteur? Guillaume Boppe, de Nîmes et Michel Foissier, d'Ongles. Guillaume Boppe proposera son dernier ouvrage. Le 11 Août, rencontre lecture avec Roseline Sibille, de Salon de Provence, avec son dernier livre.

Le 1er septembre, rencontre lecture avec Christian Tarting, de Cadenet, avec lui aussi les deux ouvrages nouveaux en train d'être publiés. Chaque soirée présentera à la vente une table de livres des écrivains ainsi entendus,

Et bien entendu avec la convivialité des verres de l'amitié.

# informations diverses

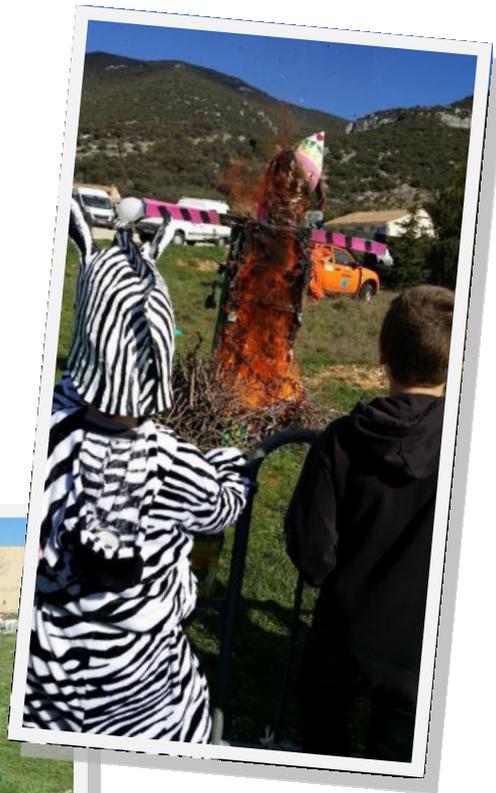
## Caramentran

### Ils ont brûlé Caramentran!

Le mercredi 8 mars nos écoliers bien déguisés pour la circonstance avec les institutrices et l'instituteur, ont parcouru le village en manifestant. Ils sont revenus ensuite vers l'école où les attendait ce méchant Caramentran, déjà sur son bûcher! Ils en avaient des griefs à exposer contre lui! Le châtiment était inéluctable. Alors, ils ont brûlé Caramentran!

Mais je me suis laissé dire que ce dernier avait plus d'un tour dans son sac et peut-être plusieurs vies !

Gageons que nous entendrons encore parler de lui l'année prochaine.



## informations diverses la Rustrélienne



Comme chaque année, La Rustrélienne aura lieu le

**Dimanche 14 Mai 2017**

et nous aurons besoin de nombreux bénévoles afin que cette manifestation se déroule parfaitement.

*Si vous êtes disponibles et volontaires pour nous donner un coup de main :*

- *signaleur*
- *ravitaillement*
- *inscription*
- *prise de photo sur le parcours et à l'arrivée*

...

Vous serez les bienvenus et merci de vous faire connaître à l'avance par mail de préférence à l'adresse suivante: [rustrelienne84@gmail.com](mailto:rustrelienne84@gmail.com)  
ou par téléphone au 06.32.33.96.02 ou 06.78.26.68.91

Merci d'avance pour vos réponses positives, nous passerons tous un bon moment au sein de notre village.



[rustrel.fr](http://rustrel.fr)

Retrouvez toutes les informations communales sur le site de la mairie



PRÉSIDENTIELLE  
2017



Pensez à voter pour le 2ème tour

**le 7 mai 2017**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h  
à l'école

# informations communales

## compte administratif 2016

### Dépenses de fonctionnement

Chapitres	Réalisations 2016
011 – charges à caractère général	134 503,98 €
012 – charges de personnel	301 271,06 €
65 – autres charges de gestion courante	45 956,76 €
66 – charges financières	33 775,51 €
67 – charges exceptionnelles	271,07 €
68 – provisions pour risques	10 000,00 €
022 – Dépenses imprévues	1 112,00 €
014 – Fonds de péréquation intercommunal	7 519,00 €
042 – Opération d'ordre : cession d'actif	52 788,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>586 085,38 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Chapitres	Réalisations 2016
013 – atténuations de charges	15 400,80 €
70 – produits des services	54 788,85 €
73 – impôts et taxes	344 067,23 €
74 – dotations et participations	98 730,66 €
75 – autres produits de gestion courante	84 312,05 €
77 – produits exceptionnels	69 961,86 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>667 261,45 €</b>

### Fiscalité locale

Malgré une baisse importante des dotations de l'Etat, la municipalité a décidé de mener une politique d'investissement sans augmenter la fiscalité locale pour 2017. Les taux sont les suivants, pour un produit attendu de 274 229 € :

Taxe d'habitation : 10,87 %  
Taxe foncière bâti : 11,74 %  
Taxe foncière non bâti : 44,07 %

## informations diverses

### MISE EN PLACE PROCHAINE DES COMPTEURS LINKY

1 - Le déploiement des compteurs communicants LINKY est prévu pour le premier semestre 2018 sur notre commune.  
Un courrier d'information sera envoyé 30 à 45 jours avant.  
L'installation du compteur ne modifie pas le contrat d'électricité.



#### 2 – **Santé**

Le compteur LINKY n'utilise pas les radiofréquences comme par exemple les téléphones portables. Le signal passe par des câbles électriques (CPL), comme le signal heures creuses pour les ballons d'eau chaude ou le signal EJP. L'influence sur le milieu immédiat est donc faible.

#### 3 – **Confidentialité**

Les données sont cryptées et appartiennent à l'abonné. ENEDIS est soumis à une obligation de protection des données personnelles et commercialement sensibles.  
Comme tout système crypté, celui-ci n'est pas infaillible (contrôle des habitudes, cambriolages facilités, détournements de consommation électrique...)  
Cependant cela nécessite de gros moyens informatiques ; les informations ne sont pas nominatives, les moyens à mettre en œuvre sont dissuasifs pour pirater des foyers ordinaires qui n'offrent pas assez d'intérêt.

#### 4 – **Transition énergétique**

Intégration de l'électricité produite par les énergies renouvelables, véhicules électriques raccordés au réseau dont les batteries peuvent servir de variable d'appoint, possibilité de délestages ciblés en cas de surconsommation. Cela sera rendu possible par achat/vente d'électricité.

#### 5 – **Vie privée**

Le relevé de compteur s'effectue à distance sans rendez-vous. La détection des pannes sera rapide. Possibilité de connaître en permanence sa consommation. Installation après emménagement en 24 heures. Le compteur Linky ignore si la consommation est due à la télévision, au lave-vaisselle ou à l'ordinateur. Il n'enregistre que des consommations globales en kw/h. Aucune donnée personnelle ne transite dans le système, (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...). Un dispositif est mis en place par ENEDIS pour anticiper, détecter et juguler toute tentative d'intrusion.

Pour toute question, un numéro de téléphone vert sera mis à disposition, le 0 800 054 659.

Pour toute information, le site suivant sera mis en place : [www.enedis.fr/Linky](http://www.enedis.fr/Linky)

*Philippe ESCOFFIER*

## numéros utiles à retenir

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : Du lun au ven de 9h à 12h Le lun de 14h à 16h	04 90 04 91 09 / fax : 04 90 04 94 78
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : Du lun au ven de 14h00 à 16h30	04 90 04 91 12
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
ZAPT covoiturage	08 05 20 22 03
Météo France Carpentras	08 99 71 02 84
Gendarmerie	17
Pompiers	18

## le mot du maire

suite de la page 1

essentiels pour notre village, difficiles à réaliser. Et pourtant, un minimum est nécessaire pour nous éviter d'amorcer un virage vers une pauvreté et une dépendance qui nous feraient perdre toute autonomie !

Aussi notre budget se doit de rester rigoureux et prudent. Les dépenses de fonctionnement doivent être régulièrement évaluées et celles d'investissement étudiées de près dans leur pertinence et leurs conséquences sur la charge de fonctionnement engendrée.

Les soucis en matière budgétaire n'épargnent pas la communauté de communes comme je l'ai évoqué plus haut, et après une année d'efforts bien réels sur les dépenses de fonctionnement, le constat d'un déficit prévisionnel sévère apparaît pour l'année 2017, malgré l'abandon d'un projet (fastueux) d'équipement culturel. Le recours à l'impôt, repoussé l'an dernier, s'impose cette année et la CCPAL a mis en place lors de son Conseil du 13 avril une taxe de 2% sur le foncier bâti. C'est malheureusement à l'heure actuelle la seule manière d'équilibrer son budget sans pénaliser directement celui de chaque commune.

J'ai plusieurs fois, dans ce bulletin, évoqué la chance que représente pour notre commune un site touristique au succès grandissant comme le Colorado Provençal. C'est en effet à terme la possibilité d'échapper à la dépendance des subventions évoquées ci-dessus et au recours à l'impôt qui se profile derrière leur défaillance. De ce fait, le projet de Grand Site des Ocrez qu'organise la Communauté de communes sur les bases mises en place depuis quelques années déjà par Le Parc du Luberon, est d'un intérêt majeur pour Rustrel et le Pays d'Apt dans son ensemble. Je me suis investi dans la commission « communication » de l'OGS (Organisation Grand Site) avec, entre autres, Roger Fenouil qui représente l'ASCOR et les amis du patrimoine de Rustrel, et Carine Saussol, chargée de mission de l'Association du Colorado de Rustrel. Une large présentation du projet au public est prévue sur tout le territoire, le samedi 30 septembre et le dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Des conférences, des visites, des manifestations artistiques et commerciales mettront en avant la richesse de notre territoire que je pense tout à fait digne de mériter le label de Grand Site.

Une autre chance pour notre territoire est, comme je l'ai mentionné plus haut, la notion de « ruralité » que l'Etat semble ne plus vouloir dénigrer mais au contraire mettre en avant dans l'ordre des priorités de son action. J'ai décidé depuis peu de faire partie de l'association des Maires ruraux de France (AMRF) car le regroupement permet un partage d'expérience et d'avoir plus de poids vis-à-vis des autorités de tutelle. J'ai par ailleurs signé le 15 mars avec la préfecture, et comme une bonne partie des Maires des communes de la CCPAL, un « contrat de ruralité » qui, dans les 3 ans à venir, devrait nous aider dans la réalisation de certains de nos projets. A cette occasion, le Préfet nous a informés du récent classement du territoire de notre communauté de communes en « ZRR » : Zone de Revitalisation Rurale. Par des diminutions de charges conséquentes, cette classification devrait permettre l'implantation préférentielle chez nous d'entreprises qui recherchent ce genre d'avantages et

la suite en dernière page

## hommages

### René Colin,

Né en 1922, ce normand est arrivé en Provence en 1966 pour participer à la construction de la base de Saint Christol en tant que conducteur de travaux. Il s'était établi à Rustrel avec toute sa famille où séduit par notre village, il y a fait souche jusqu'à devenir une figure marquante parmi nos concitoyens.

Après avoir habité dans plusieurs maisons, il s'est fixé durablement dans la Grand'rue ; c'est là que sa cave avait bonne réputation, même son médecin l'appréciait, réputation partagée avec son «célèbre» cabanon.

Il était connu pour ses activités dans le comité des fêtes dont il fut président de longues années, les jeunes de l'époque s'en souviennent encore. Ce bon vivant, de contact agréable, savait se faire apprécier de ses nombreux voisins et amis.

René, c'est encore le père de huit enfants (quatre garçons et quatre filles), le grand-père de dix-sept petits-enfants et l'arrière-grand-père à ce jour de dix arrière-petits-enfants.

Il nous laisse le souvenir d'un homme affable, disponible et bon vivant.

*Philippe et Michelle*

### Claude Maillet,

Voici quelques mots à la mémoire de notre ami Claude Maillet qui nous a quittés au début de février 2017.

Depuis mars 2011, il avait rejoint l'ACR où il a travaillé en tant qu'agent d'accueil.

En même temps, en travailleur infatigable, il a arpenté les sentiers pour veiller à leur balisage, à la propreté du site, et à la sécurité des visiteurs (il lui est même arrivé de ramener «a caballo» une touriste blessée à la cheville).

Un peu «ronchon» à ses heures, on note aussi son dévouement sur son lieu de travail, sa générosité envers ses amis et sa famille, sa fierté, sa ténacité, son courage. Il a été bien trop dur à la douleur et son hospitalisation trop tardive en a surpris plus d'un.

Il fut, comme son Colorado, fort et fragile à la fois. Nous ne l'oublierons pas.



*Ghislaine, Yves et Michelle*

# dans les registres de l'état-civil

du 1er janvier 2017 au 25 avril 2017

## Les décès

Gilbert BENOIT, décédé le 5 février 2017 à l'âge de 89 ans et enterré le 12 avril 2017 à Rustrel  
 Claude MAILLET, décédé le 8 février 2017 à l'âge de 60 ans  
 Jeannette ARNIAUD, décédée le 22 février 2017 à l'âge de 86 ans  
 René COLIN, décédé le 23 février 2017 à l'âge de 95 ans  
 Jeannot BENOIT, décédé le 11 mars 2017 à l'âge de 88 ans  
 Guy CHAUVIN, décédé le 1er avril 2017 à l'âge de 89 ans

## Les mariages

Yann PICARD et Anne MICLO, le 7 janvier 2017  
 Joris DESLEE et Séverine FACQ, le 21 janvier 2017

## Les naissances

Aliénor GAUTIER DUFOUR, née le 21 février 2017

## le mot du maire

suite de la page 11

qui nous tournaient le dos jusqu'à présent.

Notre employé municipal Christophe étant habilité à conduire une tractopelle, la municipalité a loué un de ces engins pendant une semaine. Avec son collègue Jean Marc, nous avons ainsi pu réaliser plusieurs travaux en retard : aménagements d'emplacements de containers, curage de fossés, aménagement d'un parking sous la piscine et devant la salle des fêtes, enlèvement des agrès du futur terrain de sport (qui seront replacés plus haut), plantations. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'amélioration de l'image de notre village mais aussi dans un souci d'efficacité et d'économie, fils conducteurs de ma politique communale.

Dans ce sens, avec une équipe de passionnés des oliviers, nous avons entrepris la remise en état des oliveraies communales, et vous pourrez constater l'avancée de nos travaux sur la grande parcelle qui se situe en dessus du cimetière, au pied des Monts de Vaucluse... Avis et bienvenue aux amateurs !

Les travaux d'irrigation par la SCP (Société du Canal de Provence) sont terminés. Je rappelle que, contrairement à ce que j'ai entendu à plusieurs reprises dans le village, il n'y a aucun investissement financier de la commune à la base de ce projet et qu'il est entièrement financé par la Région (qui a pris la relève du Conseil départemental). Les désagréments ont été minimes durant le chantier. Les chemins éventrés ont été parfaitement remis en état. Cet été, les terrains agricoles de l'est du village vont pouvoir bénéficier d'une irrigation qu'ils n'ont jamais connue, permettant de nouvelles plantations de vigne et d'olivier dans des conditions très favorables.

Histoire d'eaux aussi, mais usées celles-ci : les travaux de la station d'épuration des Viaux devraient débiter avant la fin de l'année, mettant fin à une situation d'insalubrité qui n'a que trop duré dans ce magnifique hameau. Nous en profiterons pour améliorer l'état de la voirie qui le traverse du nord au sud et réfléchissons avec ses habitants à la pertinence d'un sens unique de circulation.

Le pullulement des sangliers reste un fléau pour notre village, pour les cultures tout d'abord, mais aussi pour les habitants eux-mêmes, sans compter les dangers qu'il fait courir aux automobilistes. Si la municipalité n'a pas directement la possibilité de lutter contre le phénomène, elle a cependant la responsabilité d'informer les autorités (Préfecture) de la gravité de la situation. Par ce biais, la chasse est favorisée, y compris quelquefois par dérogations spéciales dans les zones touristiques, des battues administratives sont organisées, de même que des tirs de nuit, le concours du lieutenant de louveterie est sollicité. Cette année, le sanglier a été classé animal nuisible sur la commune. Treize mille de ces suidés (au moins) ont été éliminés dans le département en 2016, contre onze mille en 2015, mais les efforts doivent être poursuivis.

Monsieur René COLIN, bien connu de tous, nous a quittés au mois de février dernier. Arrivé dans notre village au début des années 70 pour participer à l'implantation de la force nucléaire du plateau d'Albion, il s'y était installé avec toute sa famille qui y a fait souche. Avec son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants il était devenu un véritable Rustrélien, investi dans la vie du village et unanimement apprécié. Je réitère à tous les siens mes condoléances et celles de tout le Conseil municipal, particulièrement à son épouse, ancienne conseillère municipale (1ère adjointe), et à Céline, sa fille, qui a longtemps travaillé à l'école auprès des tout petits.

Voilà, chers Rustréliens, les quelques informations que je crois nécessaire de retenir de l'hiver qui vient de se terminer.

Je me permets de vous souhaiter à tous un très agréable printemps à Rustrel !

*Pierre Tartanson, le 24 avril 2017*